



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU TOGO**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**APPEL D'OFFRE
CAFETERIA INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO**

REGLEMENT DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur

Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères,

Représenté par l'Ambassadrice de France au Togo

Personne responsable du marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

L'Ambassadrice de France au TOGO

Objet de la consultation

LOME – Service de restauration - Cafétéria Institut Français du Togo

Date limite de remise des offres : **le jeudi 20 janvier 2022 à 10 H** aux formats suivants :

- Sous format papier à l'Institut français du Togo, avenue du Général de Gaulle, quartier administratif, Lomé.
- A l'attention de Mme la Secrétaire Générale de l'IFT

Et

- Sous format électronique
 - Soit par une clé USB jointe au pli « papier »
 - Soit par mail aux adresses suivantes
 - direction@institutfrancais-togo.com
 - administration@institutfrancais-togo.com

1. Objet de l'offre

La présente consultation a pour but de désigner le prestataire du service de restauration situé au sein de l'Institut français du Togo (IFT).

Le prestataire du service de restauration qui sera retenu est désigné comme «le prestataire».

2. Conditions de l'appel d'offres

2.1 Procédure

Cet appel d'offres est géré en procédure ouverte publiée sur les sites internet de l'Ambassade de France au Togo et de l'Institut français du Togo.

2.2 Modification des documents de l'appel d'offres

L'Ambassade et l'IFT se réservent le droit de modifier tout document de l'appel d'offres au plus tard cinq jours avant la date limite de réception des offres des candidats. Ces modifications pourront porter sur des changements mineurs ou des mises à jour. Les candidats devront adapter leur offre à la dernière version des documents, et tiendront compte des modifications apportées par l'Ambassade ou par l'IFT.

Si la date de remise des offres est reportée pendant l'appel d'offres, alors la date limite pour introduire des modifications est reportée d'autant.

2.3 Validité des offres

Les offres remises demeurent valables pendant quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite de réception des offres.

3. Documents

3.1 Documents remis aux candidats

Les documents suivants sont remis gratuitement sous format numérique aux entreprises souhaitant remettre une offre, par téléchargement sur les sites internet de l'Ambassade de France au Togo et de l'Institut français du Togo.

- Le cahier des charges
- Le plan de l'espace à louer
- Le règlement de la consultation

3.2 Offres des candidats

Chaque candidat doit remettre une offre complète, en français, incluant les documents suivants, tous datés et signés par le représentant légal de la structure :

- Capital, chiffre d'affaires (2019-2020-2021) via un bilan comptable certifié, moyens techniques et humains de l'entreprise;
- Description du candidat, personnel et points de ventes existant à Lomé ;
- Description des moyens de production et de transformation des produits proposés à la vente ;
- Motivation, compétences et références du candidat sur ce type de prestations ;
- Proposition de carte adaptée à la clientèle de la cafétéria et à une de restauration légère avec la mention des prix et des principaux ingrédients ;
- Proposition de bordereau de prix pour les services de « restauration événementielle » ;

- Plan d'installation précis intérieur et extérieur (type de mobilier, installations, équipement) ;
- Cahier des charges dûment approuvé (paraphe sur chaque page, signatures et tampon du représentant légal) ou approuvé avec des remarques. En cas de remarques, celles-ci devront être clairement explicitées dans l'offre remise.

Les offres devront être remises au plus tard jeudi 20 janvier 2022 à 10 h aux formats suivants :

- Sous format papier à l'Institut français du Togo
- A l'attention de Mme la Secrétaire Générale de l'IFT

Et

- Sous format électronique
 - Soit par une clé USB jointe au pli « papier »
 - Soit par mail aux adresses suivantes
 - direction@institutfrancais-togo.com
 - administration@institutfrancais-togo.com

4. Déroulement de la procédure et critères d'analyse

Le pouvoir adjudicateur éliminera les offres non conformes à l'objet du contrat ou au présent règlement de consultation.

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées suivant les critères ci-dessous :

- Expérience dans le secteur de la restauration, notamment gastronomie française et togolaise ;
- Soutenabilité financière du candidat appréciée au vu des chiffres d'affaires réalisés sur les années 2019, 2020, 2021 ;
- Qualité de l'offre de restauration et adéquation au cahier des charges (proposition d'aménagement, gamme de produits proposés, tarifs, qualité des produits, etc.).

A la suite de cet examen, le représentant du pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec le ou les candidats ayant remis les offres les mieux-disantes.

Le pouvoir adjudicateur pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront notifiés.

5. Informations supplémentaires

Pour toute demande d'informations ou toute visite du site, le candidat peut s'adresser sa requête par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@institutfrancais-togo.com